

ALEXITERE
MEDECINE DES ARTS
715, chemin du Quart
82000 Montauban
Tél (33) 06 84 14 82 60
alexitere@medecine-des-arts.com
www.medecine-des-arts.com
Association loi 1901
SIRET 401 696 364 00025 - APE 8559A
Organisme de formation n° 73 82 00250 82
déclaré auprès de la Préfecture de Midi-Pyrénées
Certification Qualiopi : actions de formation

BULLETIN D'INSCRIPTION

NOM : Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :
Pays :
Merci d'indiquer s'il s'agit de l'adresse professionnelle ou personnelle
Téléphone professionnel :
Téléphone personnel :
E-mail
Profession :
Instrument de musique pratiqué :

Cursus « Médecine des Arts-musique » 2024-2025

181 heures, du 28 septembre 2024 au 14 septembre 2025
(146 h 30 en présentiel et 34 h 30 à distance)

Lieux de formation : Montauban 82000 (2 stages) et Paris 75019 (6 stages)

Je m'inscris au cursus « Médecine des Arts-musique » 2024-2025 en tant que **particulier** (autofinancement).

Un contrat vous sera adressé, à nous retourner daté et signé.

Je m'inscris au cursus « Médecine des Arts-musique » 2024-2025 en tant que **professionnel indépendant**.

Une convention vous sera adressée, à nous retourner datée et signée.

Prise en charge par un OPCO (opérateur de compétence) ou un fonds interprofessionnel de formation (FIFPL) : non

Oui. Lequel :

Le coût total de la formation est de 2950 €

Acompte à l'inscription de 10 % :	295 €
30 % lors du premier module :	885 €
40 % lors du quatrième module :	1180 €
20 % lors du huitième module :	590 €

L'acompte de 10 % est réglé à l'inscription. Les trois autres règlements ont lieu à réception de facture aux échéances prévues.

Règlement joint : 295 €

par virement bancaire au compte 10278 11605 00020141801 76 - CCM Rodez
IBAN : FR76 1027 8116 0500 0201 4180 176 - BIC : CMCIFR2A

par carte bancaire : type (Visa, Mastercard, etc) : n°
Date expiration :/..... Trois derniers chiffres :

par chèque bancaire ou postal

en ligne sur <https://www.medecine-des-arts.com/fr/boutique/formations.php>
(système sécurisé VADS)

- Je m'inscris au cursus « Médecine des Arts-musique » 2024-2025 en tant que **salarie**,
- Avec une prise en charge par mon employeur :
-
-

Une convention sera adressée à votre employeur.

Le coût total de la formation est de 2950 €

Les conditions générales de vente sont disponibles en ligne :

<http://www.medecine-des-arts.com/fr/article/conditions-generales-de-vente-formation.php>

- Je reconnais avoir pris connaissances des conditions générales de vente formation.

Fait à, le

Signature